

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE BALLO & FILS » en abrégé  
« SCI BALLO & FILS »

Siège BINGERVILLE, Quartier BAGBA, lot 1.309, îlot  
60, Boîte Postale 550 BINGERVILLE, Lot 1309, Ilot 60

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 11/09/2024 reçus par Me ADE-MENSAH DIAKITE T. JOCELYNE , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 12/09/2024, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE  
BALLO & FILS » en abrégé « SCI BALLO & FILS »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- L'acquisition par voie d'achat, apport, échange, ou autrement, la prise à bail, la mise en valeur, l'administration de tous terrains et constructions ;

- L'administration, la gestion, l'entretien, la location nue, la transformation et l'exploitation de tous biens et droits immobiliers à usage d'habitation, professionnel ou commercial, le cas échéant, la vente de ces mêmes biens et droits ;

- L'acquisition de toutes parts de sociétés et autres valeurs mobilières ;

- L'obtention de toutes ouvertures de crédit et prêts, avec ou sans garanties et hypothèques relatif à l'objet social ;

- Et généralement, toutes opérations quelconques, mobilières, immobilières ou financières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social BINGERVILLE, Quartier BAGBA, lot 1.309, îlot 60, Boîte Postale 550 BINGERVILLE, Lot 1309, Ilot 60

Dirigeant(s) M BALLO BOUAKARY (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B42-00150 du 30/09/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58684/GTCA/RC/2024 du 30/09/2024

